



Le Prix d'excellence «TAMAYUZ» de la recherche scientifique dans le domaine des Droits de l'Homme

Prix d'excellence « TAMAYUZ » de la recherche scientifique dans le domaine des droits de l'Homme vient en déclinaison des recommandations issues de la 1ère conférence scientifique universitaire sur les droits de l'Homme qui s'est tenue le 26 juillet 2022.

Prix entre dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre, la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales d'Agdal à Rabat de l'Université Mohammed V et la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme, signée le 15 mars 2023. Il a été lancé officiellement le 07 mars 2024 et couvre toutes les disciplines universitaires et toutes les institutions universitaires dans tout le territoire national.

Le prix est décerné à la meilleure thèse de doctorat soutenue au niveau des universités marocaines, et au meilleur article scientifique destiné aux jeunes professeur(e)s et « docteurs » chercheur(se)s marocain(e)s, publié dans une revue nationale ou internationale reconnue et agréée.

Le prix est soumis à un règlement intérieur déterminant les conditions concernant ses modes de participation, de compétition et de son décernement ainsi qu'une commission de jury indépendante en charge de sélectionner les nominé(e)s.

La valeur monétaire du prix d'excellence « Tamayuz » pour la 1ère édition 2024 a été fixée à 100 000 dirhams, entre la catégorie « Thèse », d'un montant de 45 000 dirhams pour le 1er Prix et 25 000 dirhams pour le 2ème Prix, catégorie « Article scientifique des jeunes », d'un montant de 20 000 dirhams pour le 1er Prix et 10 000 dirhams pour le 2ème Prix.

Des certificats de participation et des trophées sont décernés également aux nominé(e)s et leurs travaux peuvent être publiés.

Le jury, composé de 5 professeurs universitaires et 2 représentants des 2 partenaires en question, a été chargé d'examiner les candidatures et d'en sélectionner les plus distinguées. Il a reçu, dans les délais de dépôt des travaux du 12 avril 2024, 29 thèses de doctorat et 24 articles scientifiques, représentant 9 universités marocaines dans diverses recherches liées aux catégories et spécialités des droits de l'Homme. œuvre des engagements internationaux et aux interactions avec le système onusien.



Des programmes ambitieux et structurés pour renforcer et promouvoir le domaine des Droits de l'Homme

📍 Angle Avenue Ibn Sina et Rue Oued El Makhazine-Agdal-Rabat
☎ Tél: +2125372706/05/04 📠 Fax: +21253671155
🌐 www.didh.gov.ma

Le Programme «NAQLA» pour le renforcement des capacités en Droits de l'Homme

Le programme «NAQLA» de renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'Homme incarne une nouvelle approche dans le cadre du processus relatif à la promotion de la culture des droits de l'Homme dans notre pays, et ce à travers le renforcement de la connaissance et de la conscientisation des principes et des normes de protection et promotion des Droits de l'Homme, et la capacitation des divers acteurs des valeurs respectives.

Ce programme est le fruit de plusieurs partenariats entre la Délégation Interministérielle aux Droits de l'Homme, le Ministère de la Justice, le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Conseil de l'Europe, l'Institut Danois des Droits de l'Homme, l'Association des barreaux du Maroc, le Conseil National de la Presse et d'autres acteurs.

Programme vise à contribuer à la promotion des rôles des acteurs concernés et à améliorer les connaissances et les aspects pratiques des professionnels et des praticiens, à travers le développement des connaissances et des compétences liées au cadre normatif international des Droits de l'Homme et aux engagements internationaux de notre pays, aux pratiques conventionnelles, aux références juridiques et institutionnelles nationales, et donner plus d'intérêt aux pratiques concrètes et à l'analyse de cas réels, et aux questions émergentes la lumière des défis et transformations internationales.

Programme vise à atteindre les objectifs stratégiques suivants:

- ▶ Permettre aux bénéficiaires une bonne conscientisation et appropriation des compétences et des connaissances nécessaires dans le domaine des droits de l'homme.
- ▶ Contribuer au renforcement des capacités des bénéficiaires afin qu'ils puissent jouer pleinement leurs rôles en matière de défense, de plaidoirie, d'éducation, de formation, de conscientisation et de sensibilisation, et à contribuer également à la mise en œuvre des engagements internationaux.
- ▶ Contribuer à renforcer la participation des bénéficiaires aux chantiers nationaux de réforme et au processus de suivi de la mise en œuvre des engagements internationaux et aux interactions avec le système onusien.

La Plateforme Institutionnelle de l'Expertise Nationale Spécialisée en matière de Droits de l'Homme «PIENS-DH»

Dans le cadre de son ouverture aux compétences nationales dans le domaine des droits de l'Homme, la Délégation Interministérielle prévoit de lancer une plateforme institutionnelle dédiée à l'expertise nationale spécialisée en matière de droits de l'Homme. Cette plateforme vise à :

- ▶ **Constituer** une base de données digitale des chercheur(se)s spécialisé(e)s et expert(e)s marocain(e)s dans le domaine des droits de l'Homme;
- ▶ **Permettre** l'identification de l'expertise nationale existante selon les domaines et les spécialisations ;
- ▶ **Faciliter** la participation et la contribution des expert(e)s aux manifestations nationales et internationales ainsi qu'aux formations organisées par la Délégation Interministérielle et ses partenaires ;
- ▶ **Simplifier** la sélection des expert(e)s marocain(e)s pour des missions liées à la réalisation d'expertise, aux prestations de conseils et à la représentation ;
- ▶ **Offrir** aux parties concernées un moteur de recherche multicritères pour identifier les expertises nationales pouvant participer et contribuer à leurs programmes et activités.

Le processus d'enregistrement sur cette plateforme est volontaire et sécurisé, avec un respect strict de la protection des données à caractère personnel. Il suit une procédure minutieuse comprenant plusieurs étapes :

- ▶ **Etape d'accès à la plateforme et d'inscription initiale** : afin d'obtenir l'autorisation, d'y accéder officiellement et permettre à l'utilisateur de compléter le processus d'inscription ;
- ▶ **Etape de renseignement des informations personnelles** : Etape permettant à l'expert-e de fournir des informations complémentaires le-la concernant relatives à son curriculum vitae, sa spécialisation, ses publications, ses formations, ses études et recherches réalisées, ainsi que sa participation à des comités nationaux, régionaux ou internationaux, et toute autre information attestant les déclarations faites ;
- ▶ **Etape d'examen des informations soumises** : une vérification des données déclarées est effectuée et des informations supplémentaires pour compléter le dossier peuvent être demandées, le cas échéant.

La plateforme est structurée selon trois espaces principaux :

- ▶ Un espace dédié à l'inscription et à la mise à jour des informations des experts et expertes.
- ▶ Un espace dédié à l'examen des demandes d'inscription.
- ▶ Un espace dédié à la recherche multicritères des expert(e)s inscrit-es dans la base de données.